

RAPPORT D'ACTIVITÉS - 2023

ACTION CHÔMAGE DE QUÉBEC

Vers de nouvelles alliances

1er mai - 50ième - lutte pour une réforme de l'AE - lutte contre la pauvreté - 1199 demandes d'information et d'intervention - aide à la demande - intervention sur les délais - accompagnement demandes de révision et tribunal sécurité sociale - justice climatique et justice sociale

Maison de la coopération
155 boulevard Charest Est



Mot de la présidente	3
Mot de l'équipe	4
Présentation ACQ	5
Activités	6
Éducation populaire autonome	6
Défense individuelle	6
Service téléphonique — défense individuelle des droits	6
Service de représentation	7
Formation RATTMAQ	7
Kiosque d'information	7
CKIA	8
Vignettes	8
Mobilisations sociales	9
Chômage	9
Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)	9
RÉPAC	10
Coalition régionale pour la justice climatique et la justice sociale	12
Direction de l'Unité des demandes régionales	14
Ministre Karina Gould	14
Outils de communications	15
Facebook	15
Site web	15
Infolettre	15
Vie associative	16
Bénévolat et plan d'action	16
50^e d'Action Chômage	16
Assemblée générale 2022	18
Administration	
Équipe de travail	19
Financement	19
Centraide	19
Autres financements	20
Politique renseignement personnel	20
Gestion de l'information	20

Mot de la présidente

Au nom du Conseil d'administration, c'est avec un immense plaisir que je vous présente le bilan des activités de la dernière année. Il faut parfois s'arrêter un instant et regarder le travail accompli pour y puiser la force de continuer. Depuis la relance de l'organisme Action chômage de Québec en 2019, nous avons eu un chemin parsemé de défis, mais nous sommes restés solidaires et le travail a porté fruit. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce que cette aventure soit fructueuse. Je tiens d'abord à souligner le travail extraordinaire et le dévouement de nos employé.es, qui tiennent le fort à bout de bras de manière exceptionnelle. Un merci tout particulier à mes collègues du conseil d'administration qui sont toujours présents pour faire en sorte que l'organisme fonctionne et évolue bien. Aussi, je veux remercier chaque personne qui a choisi de devenir membre de notre organisme et qui participe à nos activités. Sans vous tous, Action chômage de Québec n'existerait pas. Merci.

La prochaine année risque d'être tout aussi remplie que les précédentes. La crise sanitaire a fait ressortir toutes les lacunes et la désuétude du programme d'assurance-emploi. La réforme promise par le gouvernement fédéral tarde toujours à se concrétiser. Nous poursuivrons notre rôle d'agent d'information et de gardien des droits des personnes en situation de chômage de la région de Québec, pour nous assurer d'un régime d'assurance-emploi à la hauteur de nos espérances.

Mélanie Michaud

Mot de l'équipe

Si l'équipe de travail peut tirer un constat de cette dernière année passée au contact avec des chômeurs et chômeuses, c'est que le chômage est maintenant synonyme de précarité et souvent de pauvreté!

Avec un taux de chômage historiquement bas dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches, nous aurions pu nous attendre à ce que la demande pour les services de notre organisation soit en baisse.

Pourtant, cette demande demeure constante depuis la pandémie. La raison; la crise perpétuelle des délais administratifs qui a commencé au début de la crise de la COVID-19 et qui n'a jamais pris fin. Il est maintenant commun pour les chômeurs et les chômeuses d'attendre trois mois, six mois, voir un an! Le programme d'assurance-emploi n'est plus un filet social pour les citoyens et citoyennes, mais plutôt un boulet. Il s'agit souvent d'une impasse dans laquelle il est pratiquement impossible de sortir sans l'aide d'une organisation comme Action chômage de Québec.

Devant le constat de cette crise perpétuelle, l'équipe redouble d'efforts afin de faire valoir l'importance d'une réforme de l'assurance-emploi en s'impliquant dans son regroupement le Conseil national des chômeurs et chômeuses. L'activité d'Action Chômage de Québec et de ses partenaires au sein du *Conseil national des chômeurs et chômeuses* (CNC) aura été entre autres rythmée par les modifications de l'assurance-emploi et les promesses de réformes. Le drame se déroule entre les délais à l'assurance-emploi, la fin des mesures transitoires et la diminution de l'admissibilité après le 18 septembre 2022, la marche à Ottawa, les pressions du CNC pour une réforme, la mise à jour économique en novembre, encore du lobbying, le budget 2023, les déceptions et la déprime postbudgétaire, etc. Bien que le gouvernement promette toujours une réforme, rien ne nous démontre qu'elle aura lieu. Nous continuons le combat!

Mais cette lutte pour la réforme n'est pas suffisante pour freiner la précarisation des chômeurs et chômeuses. C'est pourquoi l'équipe d'Action chômage de Québec tente de diversifier son implication dans sa communauté afin de prévenir l'appauvrissement des chômeurs et chômeuses. Nous avons donc décidé de nous investir dans des démarches de lutte à la pauvreté, mais aussi de préservation et d'amélioration du réseau public de santé et services sociaux.

En conclusion, nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui s'impliquent au sein d'Action chômage de Québec et qui nous permettent chaque jour de poursuivre notre mission. C'est ensemble que nous progressons vers une société plus inclusive, plus juste et plus équitable.



Présentation ACQ

Action chômage de Québec est un organisme de défense et de promotion des droits des chômeurs et chômeuses qui œuvre dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches (sauf Charlevoix et Lotbinière) depuis 50 ans déjà. En 2018, l'organisme a vécu une refonte et s'est doté d'une nouvelle mission bipartite: Action chômage de Québec se donne la mission d'être un moteur de changement social par la sensibilisation et la mobilisation citoyenne autour des enjeux de l'assurance-emploi et par la promotion d'un programme d'assurance-emploi et plus largement de filets sociaux qui soient plus inclusifs, justes et équitables.

Action chômage de Québec accompagne également ses participant.e.s éprouvant des difficultés avec l'assurance-emploi par une approche empouvoirante, empathique et inclusive.

Activités

Éducation populaire autonome

Défense individuelle

Service téléphonique — défense individuelle des droits

Le service téléphonique d'Action chômage de Québec est sans conteste le service le plus connu et le plus utilisé par les chômeurs et chômeuses. Il est offert à tous les chômeurs et chômeuses des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. L'objectif de ce service est de faciliter et de promouvoir la défense individuelle des droits des chômeurs et chômeuses. Pour ce faire, nous informons, nous conseillons et nous accompagnons les usagers et usagères dans leurs démarches de chômage.

Le service téléphonique aura été l'objet d'au moins **1 199 demandes d'information et d'intervention**. Nous procédons d'ailleurs à une amélioration constante de la tenue de ces statistiques et des interventions individuelles.

Demandes d'information

- Admissibilité, relevé d'emploi
 - À la suite d'une fin d'emploi, d'un congédiement, etc.
 - Déclaration, gain, RQAP, pension, etc.
 - Disponibilité, études
 - Dette

Aide à la demande

Depuis la pandémie les bureaux de Service Canada offrent de moins en moins de service aux chômeurs et chômeuses. Afin de compenser à ce manque, Action chômage de Québec a commencé à effectuer de l'aide à la demande pour les personnes ayant des besoins particuliers, qui ont une faible littératie numérique, une situation complexe de chômage, etc.

- **25 aides à la demande** de prestation d'assurance-emploi.

Délais

Depuis l'année 2020 et la crise de la COVID-19, Service Canada vit une crise des délais administratifs. Malgré les multiples interventions d'organismes de chômeurs et de chômeuses ainsi que des investissements en novembre 2022, le problème des délais administratif demeure le même. Les prestataires d'assurance-emploi doivent régulièrement attendre de deux à trois mois avant d'obtenir leurs prestations, alors qu'en temps normal, ils et elles devraient recevoir leur paiement dans les 28 jours suivant la demande.

- Au moins 250 interventions (minimum) auprès de l'UDR

Service de représentation

Le service de représentation s'inscrit en continuité du service téléphonique. Ainsi, lorsque les personnes souhaitent contester une décision de la Commission de l'assurance-emploi, ils et elles ont la possibilité d'être représentés. Notre rôle en tant que personne représentante consiste à accompagner les chômeurs et chômeuses dans la préparation de leur contestation et lors de leur audience en révision administrative ou encore au Tribunal de la sécurité sociale. En tant que personne représentante, nous soutenons la personne dans son témoignage et dans son plaidoyer et nous intervenons afin de compléter son argumentaire ou encore de recadrer au besoin. Ce service est particulièrement apprécié des chômeurs et chômeuses, car cela facilite leur navigation dans un système législatif et bureaucratique complexe.

– 15 Demandes de révision (1^{ère} instance)

– 4 Tribunal sécurité sociale (2^{ème} instance)

L'information

Formation

Nous offrons des formations qui s'adaptent aux besoins des organismes en lien avec la population qu'ils desservent. À titre d'exemple, nous avons offert une formation au Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) avec une attention particulière sur l'interaction entre le permis de travail fermé et l'assurance-emploi. Nous effectuons actuellement du réseautage auprès d'organismes dont le public cible pourrait bénéficier d'une formation.



Kiosque d'information

Rassemblons Saint-Sauveur, kiosque 11 mars 2022

CKIA

L'équipe d'Action chômage de Québec aura eu l'opportunité de participer à trois émissions de radio de la Radio communautaire *CKIA* afin de diffuser de l'information sur nos services, sur l'assurance-emploi, ainsi que sur les luttes que nous menons!

Québec Réveille.

<https://www.facebook.com/quebecreveille/videos/5451496098279832>

La Croix blanche.

Aujourd'hui-la-croix-blanche-CKIA-FM-2022-11-23-1669222741

Autre angle.

<https://www.facebook.com/DunAutreAngle/videos/764146275084538>



Vignettes

L'organisme diffuse régulièrement sur les réseaux sociaux des vignettes informatives sur divers sujets en lien avec l'assurance-emploi. Ces vignettes ont habituellement pour but d'informer la population sur des aspects plus complexes de la loi. De plus, cette démarche a pour but de faciliter l'accès au Programme d'assurance-emploi en informant les chômeurs et chômeuses de leurs droits et de leurs obligations.

Vignettes 2022-2023:

- *Faire sa demande avec ou sans son Relevé d'emploi (RE)*
- *(l'absence) du retour progressif à l'emploi*
- *Prestation des proches aidant.es*
- *Violence conjugale et assurance-emploi*
- *Demande d'aide sociale et assurance-emploi*
- *Prestations parentales et assurance-emploi*
- *Voyage*
- *Études et assurance-emploi*

Mobilisations sociales

Chômage

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Action chômage de Québec est membre du Conseil national des chômeurs et chômeuses qui est un regroupement d'organismes travaillant sur la défense et la promotion des droits des chômeurs et chômeuses. L'action du CNC vise la mise en place d'un régime d'assurance-chômage juste et d'accès universel, assurant à chacun et à chacune respect et dignité par l'obtention d'un revenu de remplacement lors d'une période de chômage.

Action chômage de Québec est un membre actif du CNC. Selma Lavoie siège au conseil de coordination depuis janvier 2023.

Marche à Ottawa

Notre coordonnateur Olivier Amiot s'est entre autres déplacé jusqu'à Ottawa au mois de septembre dans la cadre d'une marche menée par le CNC. Le porte-parole, Pierre Céré et Nicolas Miot, employé du Comité de chômage de Montréal, ont marché de Montréal à Ottawa dans le but de réclamer une rencontre avec le Premier ministre Justin Trudeau pour demander qu'il mette en place la réforme de l'assurance-emploi promise à l'été 2022.



Campagne de lettres aux députés (voir plus bas)

RÉPAC

Action chômage de Québec s'implique dans son regroupement régional, le Regroupement en éducation populaire et en action communautaire de plusieurs façons. Il s'agit entre autres d'un lieu de rencontre incontournable pour la défense et la promotion des droits de la population. Par ailleurs, le regroupement s'assure de la diffusion et de la formation d'une approche sociale orientée vers l'éducation populaire. Il s'agit aussi d'un regroupement dans lequel nous pouvons travailler collectivement vers la construction d'une société plus juste, plus équitable et plus inclusive.

1er mai, Journée internationale des travailleurs et travailleuses

Le premier mai 2022 avait pour slogan *On avance on ne recule pas!* Le discours de l'organisme a porté sur le problème des délais ainsi que sur la nécessité d'aller de l'avant avec une réforme de l'assurance-emploi afin d'offrir une couverture élargie et bonifiée pour tous les Canadiens et Canadiennes

Cette mobilisation est le résultat d'une organisation collective de différents acteurs de la région de Québec soit : le RÉPAC-03-12, le *Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches* (CSN), le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté* et le *Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale*.

23 septembre, grève et mobilisation pour la Grande manifestation pour la justice climatique et sociale

Dans le cadre de notre implication au RÉPAC-03-12, nous avons aussi participé à la mobilisation sur la justice climatique et sociale. Nous savons que dans les années à venir nous devons effectuer une transition écologique plus que nécessaire afin d'assurer notre pérennité. Toutefois, cette transition ne se fera pas sans bouleversement et le monde du travail sera sans aucun doute un des premiers secteurs à subir des contrechocs majeurs. Dans cette perspective, nous croyons qu'il est nécessaire de nous impliquer dans ces mobilisations pour faire la promotion de la justice sociale. Nous devons entre autres bonifier et élargir notre filet social dans le but de ne laisser personne derrière lors de la transition.





17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

L'organisme a participé à l'animation générale de la manifestation en plus de prendre la parole sur la question du chômage lors de la *Manifestation contre l'appauvrissement généralisé* qui a eu lieu exceptionnellement le 16 octobre.

9 décembre, Halte à l'appauvrissement

Dans le cadre de la mise à jour budgétaire qui a eu lieu le 8 décembre, nous avons effectué une action de visibilité dont la thématique était Halte à l'appauvrissement!. Cette action avait pour but de demander que le gouvernement intègre des mesures concrètes de lutte à la pauvreté.



22 février, Inégalités et climat dérégulé

Le mouvement en éducation populaire et action communautaire du Québec (MÉPACQ) est l'organisation nationale et le RÉPAC-03-12 en est la branche régionale. Le MÉPACQ a préparé un plan d'action et de mobilisation entourant la question de la justice climatique et sociale. Dans le cadre de ce plan d'action, des journées de grève rotatives se sont tenues partout au Québec. Action Chômage de Québec s'est mobilisé le 22 février et a participé à l'animation générale de la manifestation dont les revendications étaient une sortie de l'énergie fossile dans les plus brefs délais et une redistribution de la richesse qui nous permettra de réparer notre filet social.

Coalition régionale pour la justice climatique et la justice sociale

Le 2 février 2022, une Coalition pour la justice climatique et sociale a été formée dans la région de Québec. Elle est composée de divers acteurs de la société civile, dont des syndicats, des organismes environnementaux, des organismes communautaires, des étudiants, etc.

Cette coalition a trois grandes priorités :

1— l'accélération de la lutte et de l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie urgente des énergies fossiles;

2— un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux, notamment en taxant davantage la richesse;

3— une transition juste et inclusive pour les communautés et les travailleuses et travailleurs.

Nous avons donc siégé aux assemblées générales de la coalition ainsi que sur le comité de mobilisation. Nous avons participé au lancement de la coalition et à l'organisation de la manifestation du jour de la terre qui s'est tenu le 22 avril 2023. L'organisme va évaluer sa participation au sein de la coalition dans les prochains mois.

22 avril, Jour de la terre

CLAP, Collectif de lutte et d'actions contre la pauvreté

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté nous a invité à l'hiver 2022 à la relance de son collectif local, le CLAP. Nous avons assisté à plusieurs rencontres et les résultats devraient aboutir dans l'année 2023-2024. Notre objectif est de faire du réseautage avec différentes organisations liées à la pauvreté et la création de plans d'action locaux.

Autres mobilisations

Regroupement des groupes de femmes

Nous ne nous impliquons pas directement au regroupement des groupes de femmes, n'étant pas un organisme destiné uniquement aux femmes. Cependant, nous croyons qu'il est important de s'inscrire en allié à la lutte féministe. De plus nous voyons tous les jours des femmes qui subissent encore un profilage et un écart de traitement en lien avec leur sexe, et ce même dans des programmes comme l'assurance-emploi.

2 avril : Manifestation contre la violence faite aux femmes. Il n'est pas rare que des femmes qui utilisent nos services subissent de la violence et soient victimisées de nouveau par leur parcours de chômage.

Le 7 juillet : Manifestation pour dénoncer un jugement qui donnait l'absolution à un agresseur sur la base que ce dernier ne pourrait plus travailler dans son métier s'il était jugé coupable.

Le 6 décembre : Commémoration de Polytechnique

Autres

29 septembre - *Manifestation nationale Engagez-vous pour le filet social*

6 novembre — Rassemblement régularisation des sans papiers

7 décembre — Solidarité avec la manifestation des Métallos du groupe Océan

12 décembre — Action devant le Conseil du Trésor afin de réclamer l'indexation des subventions remises aux organismes communautaires.

31 Janvier — Rassemblement pour lancer la campagne vraiment public.

26 mars Manifestation contre le racisme

Représentations politiques non partisans

Direction de l'Unité des demandes régionales

L'Unité des demandes régionales (UDR) est le centre des agents de liaison de l'AE. Les membres du regroupement ont démontré une certaine insatisfaction envers les services offerts par l'UDR. Une plainte a été déposée au bureau de la ministre Qualthroug, responsable de la réforme de l'assurance-emploi. Des suites de cette plainte, nous avons participé à une rencontre avec la direction de l'UDR le 23 février 2023. Puis, Selma Lavoie a lancé une consultation auprès du regroupement afin de recueillir leurs suggestions d'améliorations pour le service de l'UDR. Les réponses ont été compilées et une deuxième rencontre a eu lieu le 22 mars 2023. Lors de cette rencontre, nous avons exposé nos suggestions à la direction de l'UDR.

Campagne de lettres aux députés-délais et réforme

Nous avons aussi été l'organisme instigateur d'une campagne de lettres aux députés. Notre objectif par cette campagne était d'inciter les groupes à écrire à leur député afin de dénoncer les délais administratifs qui affectent encore à ce jour des centaines de chômeurs et de chômeuses tout en revendiquant une réforme de l'AE. D'autres collègues ont fait leur propre représentation.

L'envoi de notre lettre au député Jean-Yves Duclos a permis de rencontrer un attaché politique de la ministre Qualthroug, Simon Laberge, ainsi que l'attaché politique de Jean-Yves Duclos, Simon Pagé de Varennes le 15 mars 2023. Nous avons pu nous entretenir à propos de la situation des chômeurs et chômeuses des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, de la crise des délais administratifs et de la réforme de l'assurance-emploi.

<https://www.pressegauche.org/Plaidoyer-pour-une-meilleure-protection-des-chomeurs-et-chomeuses?fbclid=IwAR1PWgvHYpY1F4fVBk350qfs8HLrxr6E-9pMVbl2MAFJyjeS6KcOr-wy8rs>

Ministre Karina Gould

Le 22 mars 2023, nous avons discuté avec la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (responsable de Service Canada), des délais administratifs. Lors de cette rencontre, nous avons pu exposer nos demandes et nos observations en lien avec les difficultés pouvant expliquer les délais.

Outils de communications

Facebook

Notre page Facebook est l'outil de communications que nous utilisons le plus fréquemment afin de rejoindre la population autant pour donner des nouvelles de l'organisme, parler d'actualité ou donner de l'information sur l'assurance-emploi et diverses luttes sociales. Nous l'avons souligné plus haut, Facebook est un média d'information utilisé dans une perspective d'éducation populaire pour la diffusion de **vignettes**.

Notre page compte actuellement 915 « aime ».

Site web

Le site web d'Action Chômage sert essentiellement d'outil de référence. Néanmoins, nous pouvons remercier les personnes qui ont travaillé précédemment au sein de l'organisme afin d'obtenir un excellent référencement.

Infolettre

Après une pause, cinq infolettres ont été produites pour l'année 2022-2023. L'objectif des infolettres est double; d'une part, informer un public intéressé et, d'autre part, informer les membres, les sympathisants et les membres de la communauté de l'évolution de l'organisme.

Médias

Comme nous l'avons mentionné au chapitre de l'éducation populaire autonome, nous avons trois prises de parole dans CKIA. Par ailleurs, la conseillère à la défense des droits a fait l'objet d'une entrevue à l'occasion de la crise des délais à Service Canada durant l'été 2022 alors que les médias ont enfin décentré leur regard des passeports pour les prestations d'assurance-emploi.

12 juillet 2022, *Délais chez Service Canada: une proche aidante à bout de ressources*

https://www.tvanouvelles.ca/2022/07/12/delais-chez-service-canada-une-proche-aidante-a-bout-de-ressources?fbclid=IwAR2lqo_w1LLEN_dfqAqEvtjUi-gloFXVICgXn0Zk7CuknXGJm4QjDrSqVqY

Vie associative

Bénévolat et plan d'action...

Comme nombre d'organisations, Action Chômage a été impactée par la pandémie, entre autres pour l'implication dans ses deux comités, à savoir le comité de mobilisation et le comité de communications. À la suite du plan d'action 2022-2023, orienté vers la mobilisation du 1^{er} mai, nous avons tenté sans succès de relancer le **comité mobilisation**. Nos invitations ont été sans suite et nous avons réorienté l'action communautaire vers deux directions; une campagne d'adhésion qui sollicite les usagers de l'organisme et une campagne orientée vers l'identité d'Action Chômage et le 50^e de l'organisme.

La campagne d'adhésion implique la mise en place d'un **formulaire d'adhésion en ligne** avec en hyperlien la procédure de paiement. Ensuite, les usagers avec qui nous avons communiqué par courriel sont sollicités afin de soutenir l'organisme par le membrariat, le soutien financier et la participation à nos activités. Si les résultats ne sont pas forcément immédiats (les usagers sont généralement sans emplois et revenu, l'intérêt est de solliciter systématiquement les usagers et d'orienter le membrariat autant vers les sympathisants que vers les chômeurs et chômeuses. Cette nouvelle approche implique aussi une mise en application de la protection de renseignement. Pour Action Chômage, il s'agira désormais d'un souci constant pour le membrariat, alimenté entre autres par des infolettres pour garder un lien avec celui-ci, la communauté et les partenaires.

50^e d'Action Chômage

Action Chômage souligne ses 50 ans et il s'agit aussi d'une occasion pour approfondir l'identité de l'organisme, prendre contact avec certains membres, mais aussi faire évoluer le narratif et la perception des membres et de la communauté quant au champ d'action et d'intérêt de l'organisme. Pour résumer, l'activité d'action chômage ne se réduit pas à sa relance depuis 2018 ni non plus à la dernière décennie de sa coordinatrice, Jeanne Lalanne. Au contraire, Jeanne a participé à la fondation de l'organisme en 1973 dans un cadre collectif et avec une perspective populaire qui ont marqué ses pratiques jusque dans les années '2000; que ce soit à la radio, dans des séances d'information publiques, des manifestations, avec des comités et de nombreux

bénévoles, en participant aux consultations, en participant aux regroupements nationaux, etc.

Par ailleurs, la situation du chômage et de la pauvreté elle-même a largement évolué dans les premières décennies. Le chômage a été un trait social de la capitale nationale et un fait économique et politique marquant, entre autres dans les années '80, avec une poussée à près de 75 000 chômeurs et chômeuses dans la région et plus du quart de la population active dans certains secteurs, dont Portneuf. L'organisme a été très actif dans le soutien de milliers de personnes bénéficiants de l'assurance-emploi et il été un acteur important dans la lutte contre l'appauvrissement des citoyens et de citoyennes de Québec. Il a été un maillon du filet social et communautaire du centre-ville et de la basse-ville de Québec, aux côtés d'autres organisations telles l'ACEF, le Comité de citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur, etc. C'est durant ces années que se sont professionnalisés et institutionnalisés les groupes de chômeurs, tandis que s'est forgé la représentation de Jeanne Lalanne; à savoir une image et une parole de la lutte contre la pauvreté dans la région, entre autres auprès des journalistes qui devaient donner une image de la crise économique que traversait la ville de Québec.

Il apparaît important que recadrer l'image de l'organisme auprès de la communauté de même qu'auprès des membres, des partenaires et des bénéficiaires. Concrètement, deux entrevues avec des membres ont été faites, sans compter de multitudes brèves discussions avec de sages citoyens et citoyennes durant quantité de manifestations. Aussi, la documentation historique et médiatique de l'organisme a été approfondie. Il manque probablement d'autres documents d'archives et des références chez des groupes pairs. Finalement, une stratégie de diffusion a été élaborée et sera prolongée durant l'année 2023 :

- Vignette
- Infolettre
- Diaporama

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont le cœur de l'implication au sein d'Action Chômage.



Six élus et une représentante de l'équipe de travail

Selma Lavoie, représentante de l'équipe de travail (2021 — fin mandat 2023), Mélanie Michaud (réélection 2021 — fin mandat 2023), Albert Le Grand Amba Mballa (2001 — fin mandat 2023), Nicolas Lefebvre Legault (2021 — fin mandat 2023), Richard St-Onge (fin mandat 2024), Mathieu Castonguay (fin mandat 2024), Sylvain Bédard (fin mandat 2024)

Après une année très sollicitée, le conseil d'administration s'est rassemblé à cinq occasions:

26 avril 2022

2 juin 2022

26 août 2022

31 janvier 2023

28 février 2023

Assemblée générale 2022

16 membres présents

Membres et bénévoles

- Six groupes membres
- 21 membres individuels

Administration

Équipe de travail

L'année précédente s'est conclue avec le chamboulement final de l'équipe de travail et de la coordination. Après le départ de la coordinatrice qui avait relancé l'organisme en 2018-2019 et survécuit à la pandémie et à la PCU, puis la fin d'un intermède d'une équipe de deux coordinatrices de juillet 2021 à mars 2022, l'organisme a procédé à l'embauche d'un nouveau responsable à la coordination tout en modifiant quelque peu les conditions de travail. L'équipe de travail est désormais stabilisée avec deux employés; une **coordination** qui soutient aussi la défense des droits et l'organisation communautaire et une **conseillère à la défense des droits** collectifs et individuels qui veille à l'organisation communautaire. D'ailleurs, nous pouvons remercier notre collègue Pierre Céré pour la formation du 11 novembre 2022.

Les défis de la coordination persistent tout de même, car le volet administratif nécessite formation et transition. D'ailleurs, le conseil d'administration a aussi procédé à l'embauche contractuelle d'une nouvelle technicienne à la comptabilité. Le travail de Gabriela Santos est d'ailleurs remarquable et à point pour assurer la réorganisation et stabilisation de l'administration de l'organisme avec une longue année de transition.



Financement

Centraide

À la suite du dépôt de la demande d'association à Centraide à l'hiver 2022, l'équipe de travail s'est attablée à soutenir la demande d'association à Centraide Québec Chaudière-Appalaches. L'organisme avait perdu son lien d'association en 2018 à la suite de défaillance dans sa rédition de compte. Après de nombreuses démarches, une démonstration adéquate, puis l'analyse et la rencontre du comité d'analyse des bénévoles de Centraide, la demande a été acceptée en décembre 2022, et ce de façon rétroactive pour l'ensemble de l'année financière 2022-2023. Il s'agit d'un financement à la mission récurrent pour les années qui suivent si l'organisme

continue à correspondre aux attentes de Centraide. Il est à noter que si Action Chômage a été admis au même titre qu'une dizaine d'autres organismes, Centraide a tout de même rencontré l'organisme pour discuter des conditions du maintien de l'association. Ainsi, il a été discuté qu'il est important que l'organisme porte une attention soutenue à l'implication des membres et à l'évaluation de l'organisme.

Autres financements

Le principal organisme subventionnaire d'Action Chômage est le SACAIS (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) et nous pouvons remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales pour son soutien envers les organismes en défense des droits. Il n'empêche que nous soutenons les démarches du REPAC en faveur de l'inscription de l'indexation dans les ententes avec le SACAIS. Les récentes hausses du financement du SACAIS sont la conclusion du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.

Par ailleurs, durant la période critique précédant l'association à Centraide, l'organisme a pu compter (entre autres) sur la générosité et le soutien des Sœurs de la Charité ainsi que de nombreux partenaires.

Politique renseignement personnel

À la suite de la modification de la loi 25 de la province du Québec qui régit la gestion des renseignements personnels, Action chômage de Québec a amorcé un processus de réflexion sur la protection des renseignements personnels de ses participants et participantes. Dans le cadre de cette réflexion, nous avons rédigé une politique de protection des renseignements personnels qui s'assure que notre organisation agit dans les respects de la loi provinciale et fédérale. Elle a pour but d'expliquer de façon simple et efficace comment notre organisme protège les renseignements de nos participants et participantes et les informe de leurs droits et de leurs recours.

Service

L'organisation a amélioré sa procédure de gestion de l'information afin d'améliorer ses pratiques. Cette procédure intègre la protection des renseignements, mais aussi les fiches

d'utilisateurs et d'utilisatrices, les formulaires d'inscription pour le membrariat et le dossier de statistique. Notre objectif est d'améliorer notre connaissance des personnes qui utilisent nos services, qui peuvent devenir membres de notre organisme, mais aussi du chômage et des améliorations possibles de l'assurance-emploi. L'amélioration de ces connaissances visent l'action collective et de meilleures revendications.

Conclusion

L'année 2022-2023 est à plusieurs égards une année transitoire. C'est pourquoi nous avons désigné le rapport d'activités « Vers de nouvelles alliances ». C'est-à-dire que l'équipe de travail de l'année 2023 s'est attachée à explorer le territoire sur lequel l'enracinement de l'organisme s'est implanté afin de pouvoir élaborer de nouvelles alliances.

Depuis la relance de l'organisme en 2018, plusieurs avancements ont permis de faire évoluer l'organisme; l'implication stable du conseil d'administration, le leadership initial de la coordination fondatrice, le renouvellement de l'image, etc. Action Chômage s'est impliqué dans son regroupement national (CNC) et son regroupement régional de prédilection (REPAC). Enfin, il a maintenu le financement du SACAIS et a obtenu un financement ponctuel qui lui a permis d'obtenir une deuxième sinon une troisième employée.

En 2022 et 2023, l'organisme profite du travail antérieur (entre autres en communications) pour informer et accompagner les centaines de personnes qui demandent nos services. Par contre, notre association à Centraide est une amélioration significative pour notre situation financière. Il permet de maintenir notre équipe de travail à deux employé.es et nous ouvre de nouveaux horizons en nous encourageant à explorer de nouvelles alliances. Nous avons collaboré avec des acteurs qui militent pour un filet social plus juste, un filet qui est nécessaire au maintien d'une qualité de vie minimale pour les prestataires de l'assurance-emploi. Que ce soit avec les membres du REPAC, de la Coalition justice sociale, justice climatique ou avec les organisations liées aux travailleuses et travailleurs migrants, notre souci est de lier notre mission en éducation populaire avec les enjeux liés au filet social. L'année 2023-2024 devra permettre de consolider la cohérence des revendications de l'organisme et de mieux discuter du chômage, autant avec notre regroupement national qu'avec notre compréhension des enjeux locaux.